

PROFIL POUR CE DIPLÔME

Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

Être titulaire d'un baccalauréat.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Après avoir complété un dossier d'inscription via parcoursup, un entretien individuel permet de positionner le candidat, qui bénéficiera alors d'un accompagnement personnalisé afin de l'aider à trouver un contrat d'apprentissage.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » contribue, par l'exercice de son métier, à la gestion des flux nationaux et internationaux de marchandises. Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » organise des opérations de transport et des prestations logistiques au niveau local, régional, national, européen et international. Il optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable. Il contribue à la mise en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise, et avec les partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il a vocation à manager et animer une équipe. Il maîtrise enfin les compétences de gestion qui lui permettrait de créer, de reprendre ou de développer une entreprise dans le secteur du transport de marchandises et de la logistique.

Les compétences visées sont traitées via 3 blocs :

Bloc 1 Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques

- Identifier les caractéristiques de la prestation de transport et logistique à réaliser
- Planifier de façon optimale les opérations de transport et les prestations logistiques
- Appliquer ou ajuster le plan de transport

- Mettre en œuvre les procédures et les protocoles adaptés
- Appliquer les normes et réglementations spécifiques au transport des marchandises et aux prestations logistiques
- Appliquer les règles de sûreté et de sécurité
- Utiliser le système d'information dédié au transport et à la logistique
- Mobiliser les ressources internes et les partenaires
- Utiliser les tarifs
- Négocier les conditions de l'opération de transport et de prestations logistiques
- Communiquer avec les partenaires internes et externes

Bloc 2 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques

- Analyser un document professionnel
- Déterminer les contraintes liées à une demande de transport et de prestations logistiques
- Choisir un (ou des) mode(s) de transport
- Choisir un (ou des) prestataire(s) de transport et de prestations logistiques
- Déterminer les moyens matériels nécessaires
- Déterminer les moyens humains nécessaires
- Prendre en compte les réglementations, les normes et les protocoles
- Évaluer les composantes quantitatives d'un transport et d'une prestation logistique (durée, distance, poids, volume, etc.)
- Établir le coût et le prix d'une solution de transport et de prestations logistiques
- Évaluer la rentabilité d'une solution de transport et de prestations logistiques

Bloc 3 Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques

- Produire des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents
- Établir des tableaux de bord
- Analyser et interpréter les indicateurs
- Proposer des actions correctives
- Résoudre un litige
- Analyser la performance d'une équipe
- Analyser le bilan et le compte de résultat

Bloc 4 Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

- Identifier un besoin de pérennisation ou une opportunité de développement de l'activité de transport et prestations logistiques
- Identifier des solutions et argumenter le choix d'une solution
- Planifier les actions correspondant à la solution choisie
- Financer les actions proposées
- Communiquer et mobiliser l'équipe sur un projet
- Évaluer les effets d'un projet

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Poursuite d'études vers un diplôme de niveau 6

Vie active en tant qu'exploitant ; agent d'exploitation, adjoint au responsable d'exploitation, d'entrepôt ou de plate-forme, adjoint au responsable des réceptions, des expéditions, agent de transit, affréteur, chargé du service après-vente (SAV), assistant au responsable d'exploitation, assistant déclarant en douane...

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

- o Travail individuel et de groupe, travaux dirigés, études de cas
- o Accès au centre de documentation de l'établissement
- o Méthodes pédagogiques inductives et déductives...
- o Rythme de l'alternance : 3 jours en UFA du lundi au mercredi , 2 jours en entreprise (sauf vacances scolaires où l'apprenti est en entreprise)

Modalités d'évaluation :

Examens ponctuels selon le règlement d'examen

Validation :

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Validation partielle possible : pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants peut être demandée

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Nombre de participants :

6

Fiche RNCP 35400 du diplôme.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35400/>

Durée de la formation :

1350 heures de formation

24 mois de contrat d'apprentissage

Début de la formation en septembre 2023

Tarif de la formation :

Coût de la formation : 9274 euros

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Contactez Mme Florence CASSEL-DEFONTAINE (07 88 15 08 26 – ufa@lyceestpaul-lens.fr) en vue d'un entretien spécifique afin de déterminer les adaptations pédagogiques possibles

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Règlementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.

COORDONNÉES :

<p>UFA Saint Paul</p> <p>38, route de la Bassée 62 300 LENS 03 21 13 56 10</p> <p>Lieu de formation (en face)</p> <p>2, rue du pourquoi pas 62300 LENS</p> <p>CFA Jean Bosco Expert de la mise en relation</p>	<p>Mme CASSEL-DEFONTAINE Responsable UFA St Paul Responsable Handicap 07 88 15 08 26</p> <p>Mme MAHBOUB Mélanie 06 43 31 03 26</p> <p>ufa@lyceestpaul-lens.fr</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Mme SAUS Katia Saus.k@cfajeambosco.fr</p>
--	--

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Aucune donnée à ce jour. La première promotion validera le diplôme en juillet 2025



VALEUR AJOUTÉE :

- Une aide personnalisée à la recherche du contrat d'apprentissage
- Des relations privilégiées avec les entreprises locales
- Une habilitation à la certification TOEIC et VOLTAIRE
- Des intervenants issus du milieu professionnel
- Un espace de formation dédié et connecté